



Ville de MONT SAINT AIGNAN
 Département des Services Techniques –
 Hôtel de ville
 59, rue Louis Pasteur
 BP 128 – 76134 Mont Saint Aignan CEDEX
 ☎ 02.35.14.30.09 -
 E-Mail : services.techniques@montsaintaignan.fr

ANNEE 2024

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Arrêté n°2015-505 du 3 mars 2015

Adresse : N°..... à Mont-Saint-Aignan

RESPONSABLE :	COMMERCE :
Nom :	Raison Sociale :
N° : Rue :	N° : Rue :
Code Postal : Ville :	Code Postal : Ville :
☎ : _ / _ / _ / _ / _ ☎ _ / _ / _ / _ / _	☎ : _ / _ / _ / _ / _ ☎ _ / _ / _ / _ / _
E-Mail :@.....	E-Mail :@.....

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public pour :

Description	Tarifs	Dimensions (longueur x largeur)	Montant
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages ouverts ≤ 10 m ² (store compris) m ² /an	18,80 €		
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages ouverts > 10 m ² (store compris) m ² /an	37,80 €		
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages fermés ≤ 10 m ² m ² /an	31,30 €		
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages fermés >10 m ² m ² /an	75,40 €		
<input type="checkbox"/> Instruction de dossier, marquage fixes (à la première demande et en cas de modification) droits	62,90 €		
<input type="checkbox"/> Surfaces réservées aux transports de fonds m ² /an	61,50 €		
<input type="checkbox"/> Ruches et installations assimilables m ² /an	3 €		
Montant global à régler			

*La réservation de l'espace à occuper est réalisée par les services municipaux.

Les occupations sont accordées pour l'année civile. La redevance est due pour la totalité de l'année faisant l'objet de l'autorisation, sans prorata (tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024). Par ailleurs, la demande d'autorisation doit être renouvelée chaque année.

PARTIE A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Je soussigné(e), Mlle, Mme ou M.
 (Nom) : (Prénom) :

N° Siret (obligatoire)

M'engage personnellement à payer les droits prévus par la délibération n° 2022-12-21 du 15/12/2022 et déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur à la date de la demande.
 Fait à :, en date du : / / 2024

Signature du demandeur :
 « Bon pour accord » (sous réserve des métrés contradictoires)

Ce document n'est pas un titre de recette.
 ✓ Après délivrance de l'arrêté, un titre unique vous sera émis.

Cachet du responsable :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

- ACCORD
- ACCORD SOUS RESERVE
- REFUS

Exemplaires à transmettre : ✓ Pétitionnaire
 ✓ Service de la Police Municipale
 ✓ Service des Finances

Mesures éventuelles à mettre en place par le pétitionnaire

1/2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour le Maire et par délégation,

Gérard RICHARD
 Conseiller Municipal Délégué
 chargé de la Gestion des Espaces publics

Contrôlé et visé par les services techniques

Prénom / Nom :

Signature :